


17-18-19 juillet 2020
REGLEMENT PARTICULIER

 association sportive
**AUTOMOBILE
 CLASSIC**


Tous les points non prévus au présent règlement particulier relèvent du Code Sportif International, des Prescriptions Générales de la FFSA, du règlement standard des circuits "asphalte" ou des dispositions figurant dans les règlements spécifiques de chaque discipline.

Organisateur :

L'Association Sportive Automobile

ASA Classic
3 place des Ecoles – 92100 BOULOGNE

contact@hvmracing.fr

Co-Organisateur :

L'Association Sportive Automobile

ASA Albi
Circuit d'Albi - 81990 LE SÉQUESTRE

asa-albi@outlook.fr



Nom du meeting

HISTORIC TOUR ALBI

Circuit

CIRCUIT ALBI

Date du meeting

17-18-19 JUILLET 2020 - Nombre de jours : 3

Meeting

National - PEA

Permis d'organisation

n°

délivré le

L'Association Sportive Automobile Automobile Classic et L'Association Sportive Automobile d'Albi organisent les 17, 18 et 19 juillet 2020, une Course Auto Circuit dénommée « Historic Tour Albi » sur le Circuit d'Albi.

Article 1P. ORGANISATIONS
1.1p. Officiels

Réunion Organisation le vendredi 17 juillet 2020 à 12h15.

1° Réunion du Collège des Commissaires Sportifs FFSA le vendredi 17 juillet 2020 à 13h00.

Coordinateur de meeting	Laure VAN DE VYVER	licence n°	125856/1446
--------------------------------	--------------------	------------	-------------

Collège n°1 – GT Classic + Saloon Cars, F3 Classic + Renault Classic, Lotus, ASAVE Racing '75, ASAVE Racing '65, Legends Cars Cup

Président	Serge CERLAND	licence n°	9221/1446
------------------	---------------	------------	-----------

Membres	Jean-Claude LABEYRIE	licence n°	1996/1009
----------------	----------------------	------------	-----------

	Olivier GAUBERT	licence n°	7238/0901
--	-----------------	------------	-----------

Collège n°2 - Formule Ford Kent-Zetec, Formule Ford Historic, Maxi 1300, Youngtimers GTI Cup + Roadster Pro Cup, SportProtos Cup

Présidente	Nadège ROBILLARD	licence n°	6373/1446
-------------------	------------------	------------	-----------

Membres	Patricia DESMOTS	licence n°	4514/0777
----------------	------------------	------------	-----------

	Nicole BONNET	licence n°	7422/0901
--	---------------	------------	-----------

Secrétaire des collèges	Marie-Anne COUVREUR	licence n°	298302/0417
--------------------------------	---------------------	------------	-------------

Secrétaire du meeting	Isabelle RENO	licence n°	136518/1117
------------------------------	---------------	------------	-------------

Directeur d'épreuve	Pauline SCHOOF	licence n°	213533/1446
----------------------------	----------------	------------	-------------

Directeurs de courses	Pauline SCHOOF	licence n°	213533/1446
------------------------------	----------------	------------	-------------

	Jean RENAULT	licence n°	1871/1609
--	--------------	------------	-----------

	Yann CHARPENTIER	licence n°	169686/1446
--	------------------	------------	-------------

	Antoine AMIOT	licence n°	160005/0402
--	---------------	------------	-------------

	Pascal MANGIAPAN	licence n°	21916/0745
--	------------------	------------	------------

	Sylvain ARRIGHI	licence n°	175703/0745
--	-----------------	------------	-------------

Stagiaire Directeur de course	David MOLINIER	licence n°	242302/0901
--------------------------------------	----------------	------------	-------------

Pilote Safety Car	Frédéric FARNIERE	licence n°	64947/0901
--------------------------	-------------------	------------	------------

Observateur Safety Car	Maryse DEL RIO	licence n°	205329/0901
-------------------------------	----------------	------------	-------------



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile d'Albi
50 ANS

17-18-19 juillet 2020

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

Pilote Leading Car	Gérard ZANONI	licence n°	191635/0901
Pilote VIR	Christian ALBINET	licence n°	67322/0901
Responsable des commissaires techniques :	André BAROLLE	licence n°	55043/0702
Commissaires Techniques :			
GT Classic + STR + Saloon Cars	Jean Pierre SOUCHAUD	licence n°	8325/1117
F Ford Kent	Maxime EVRARD	licence n°	175310/0907
F Renault Classic + F3 Classic	Jacques PEROCHEAU	licence n°	3690/1208
ASAVE 65 + ASAVE 75	Alain GOUPY	licence n°	24279/1428
Lotus + Sport Protos Cup	Jean-Claude CARRE	licence n°	13049/1428
	Michel JAMET	Licence n°	189386/1428
FF Historic	Matthieu MACCOLINI	licence n°	228892/1612
Maxi 1300 + Youngtimers GTI Cup + Roadster Pro Cup	Christian ALLOIN	licence n°	13706/0402
	Gérald MILAMANT	licence n°	29575/0520
Legends Cars Cup	Jean François IMBERT	licence n°	170395/0914
Responsable Mesures de Bruit	Christian JOLY	licence n°	11082/0809
Adjoints	Alain FARNIERE	licence n°	64948/0901
	Bernard SANGLA	licence n°	8230/0901
	Jacques IMBERT	licence n°	5642/0901
	Aurélien PINHO	licence n°	259271/0904
Responsable Paddock	Régis PREVOST	licence n°	26674/1446
Médecin Chef	Jacques BRISSAT	licence n°	160417/0901
Commissaire délégué à la sécurité	Eric NOWAKOWSKI	licence n°	150187/0901
Chargés des relations avec les concurrents - Identification <i>Gilets identifiés « Relations Concurrents »</i>			
	Jean-Luc RENOUE	licence n°	10314/1117
	Ghislaine LAPERRUQUE	licence n°	8273/0914
	Pascal GAYT	licence n°	20967/1601
Chronométrage	Florent RENAULT	licence n°	34875/1609
Responsable des Commissaires	Matthieu MOLINIER	licence n°	220570/0901
Responsable pré-grille	Philippe MAUREL	licence n°	243017/0901
Responsables Affichage	Aline FARNIERE	licence n°	123032/0901
	Emilie FARNIERE	licence n°	153362/0901
	Sophie MAUREL	licence n°	299734/0901
Chargé de Presse	Jacques FURET	licence n°	
Speaker	Joël LAPLACETTE	licence n°	157776/1446
	Igor BIETRY	licence n°	
Responsable Pit Lane	Jacky MORIN	licence n°	228006/0901
Juges de départ	COMMISSAIRES ALBI	licence n°	
Responsable sortie Pit Lane	Nicolas CROS	licence n°	251515/0901
Responsable pénalités	Isabelle PAULO-GUIEU	licence n°	235446/0745



CIRCUIT D'ALBI
FRENCH SPEEDWAY

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile d'Albi
50 ANS

17-18-19 juillet 2020

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

Responsable vitesse voie des stands	Fabrice MOGA	licence n°	229765/0901
PC Vidéo – Gestion Dépannages	Julian CANIVENQ	licence n°	188870/0901
PC Vidéo – Gestion commissaires	Matthieu MOLINIER	licence n°	220570/0901
PC Vidéo – Gestion Vidéo	Jean-Louis PERIE (DS EVENTS)		

1.2p. Horaires

1. 1. GT Classic / Saloon Cars

Briefing : Vendredi 17 juillet à 15h15

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 15h45

Essais qualificatifs : Vendredi 17 juillet de 16h35 à 17h00

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 17 juillet à 17h30

Course 1 – 19 tours : Samedi 18 juillet de 11h35 à 12h05

Course 2 – 19 tours : Dimanche 19 juillet de 09h45 à 10h15

Départ lancé, pole à droite

2. Trophée Formule Ford Kent-Zetec

Briefing : Vendredi 17 juillet à 18h15

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 18h45

Essais qualificatifs : Samedi 18 juillet de 09h10 à 09h35

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 18 juillet à 10h05

Course 1 – 15 tours : Samedi 18 juillet de 17h20 à 17h45

Course 2 – 15 tours : Dimanche 19 juillet de 15h55 à 16h20

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

3. Trophée F3 Classic + Renault Classic

Briefing : Vendredi 17 juillet à 14h30

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 15h00

Essais qualificatifs : Vendredi 17 juillet de 17h10 à 17h30

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 17 juillet à 18h00

Course 1 – 18 tours : Samedi 18 juillet de 15h40 à 16h10

Course 2 – 18 tours : Dimanche 19 juillet de 14h10 à 14h40

Départ lancé, pole à droite

4. ASAVE Racing '75

Briefing : Vendredi 17 juillet à 17h45

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 18h15

Essais qualificatifs : Samedi 18 juillet de 09h45 à 10h15

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 18 juillet à 10h45

Course 1 – 45 min : Samedi 18 juillet de 18h00 à 18h45

Course 2 – 45 min : Dimanche 19 juillet de 14h55 à 15h40

Départ lancé, pole à droite

5. Trophée Lotus

Briefing : Vendredi 17 juillet à 13h45

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 14h15

Essais qualificatifs : Vendredi 17 juillet de 15h20 à 15h45

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 17 juillet à 16h15

Course 1 – 14 tours : Samedi 18 juillet de 13h40 à 14h05

Course 2 – 14 tours : Dimanche 19 juillet de 11h05 à 11h30

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

6. Challenge Formula Ford Historic

Briefing : Samedi 18 juillet à 09h15



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**



Association Sportive Automobile Classic
50 ANS
1967-2017

17-18-19 juillet 2020

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**

HVM
Racing

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Samedi 18 juillet à 09h45

Essais qualificatifs : Samedi 18 juillet de 11h00 à 11h25

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 18 juillet à 11h55

Course 1 – 15 tours : Dimanche 19 juillet de 09h10 à 09h35

Course 2 – 15 tours : Dimanche 19 juillet de 17h15 à 17h40

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

7. Maxi 1300 Series

Briefing : Vendredi 17 juillet à 16h00

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 16h30

Essais qualificatifs : Vendredi 17 juillet de 17h45 à 18h10

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 17 juillet à 18h40

Course 1 - 14 tours : Samedi 18 juillet de 15h00 à 15h25

Course 2 - 14 tours : Dimanche 19 juillet de 11h45 à 12h10

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

8. Youngtimers GTI Cup + Roadster Pro Cup

Briefing : Vendredi 17 juillet à 18h15

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 18h45

Essais qualificatifs : Samedi 18 juillet de 10h25 à 10h50

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 18 juillet à 11h20

Course 1 - 14 tours : Dimanche 19 juillet de 08h30 à 08h55

Course 2 - 14 tours : Dimanche 19 juillet de 16h35 à 17h00

Départ arrêté, 2-2 décalés, pole à gauche

9. ASAVE Racing '65

Briefing : Vendredi 17 juillet à 17h45

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 18h15

Essais qualificatifs : Samedi 18 juillet de 08h30 à 09h00

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Samedi 18 juillet à 09h30

Course 1 – 45 min : Samedi 18 juillet de 16h20 à 17h05

Course 2 – 45 min : Dimanche 19 juillet de 13h10 à 13h55

Départ lancé, pole à droite

10. SportProtos Cup

Briefing : Vendredi 17 juillet à 14h30

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 15h00

Essais qualificatifs : Vendredi 17 juillet de 15h55 à 16h20

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 17 juillet à 16h50

Course 1 - 16 tours : Samedi 18 juillet de 14h20 à 14h45

Course 2 - 16 tours : Dimanche 19 juillet de 10h30 à 10h55

Départ lancé, pole à droite

11. Legends Cars Cup

Briefing : Vendredi 17 juillet à 16h45

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais : Vendredi 17 juillet à 17h15

Essais qualificatifs : Vendredi 17 juillet de 18h20 à 19h05

Affichage de la liste des concurrents admis au départ : Vendredi 17 juillet à 19h35

Course A - 20 min : Samedi 18 juillet de 12h20 à 12h40

Course B - 20 min : Samedi 18 juillet de 18h55 à 19h15

Course Endurance - 40 min : Dimanche 19 juillet de 17h50 à 18h30

Départ lancé, pole à droite

1.3 p : Vérifications

Vérifications administratives – Bureau administratif / Vérifications techniques – Structures concurrents/Local technique

Vendredi 17 juillet et Samedi 18 juillet : A partir de 8h30, jusqu'à 1h30 avant le briefing pilotes de la catégorie.



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**



17-18-19 juillet 2020

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**



Article 2P – ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

Article 3P – CONCURENTS

3.1 Engagements

Les engagements seront reçus jusqu'au **17 juin 2020** par les responsables de plateaux, puis transmis à :
HVM RACING – 3 place des Ecoles - 92100 BOULOGNE

3.2 Licences

Cette épreuve est ouverte aux pilotes de l'Union Européenne et pays assimilés par la FIA, titulaires d'une licence nationale ou internationale en cours de validité délivrée par leur ASN.

Article 4P – VEHICULES

Le meeting est ouvert aux catégories suivantes : F3 Classic - FRenault Classic – Maxi 1300 – FFord Historic – Lotus – ASAVE Racing '75 – ASAVE Racing '65 – GT Classic - Saloon Cars - SportProtos Cup – Youngtimers GTI Cup – Roadster Pro Cup – FFord Kent-Zetec – Legends Cars Cup

Article 5P – PUBLICITE

En respect de la réglementation de l'annexe K du code sportif de la FIA en vigueur, de la loi Evin et du règlement du Championnat de France Historique des Circuits.

Article 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1p. Parcours

Le circuit d'Albi bénéficie d'une licence de parcours n° 007 valable jusqu'au 27 septembre 2023.

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : **3551 mètres**

Départ lancé : pole à droite - Départ arrêté : pole à gauche

Nombre de véhicules admis :

Plateau	Essais	Course
GT Classic (jusqu'au 31/12/1997) + Saloon Cars (jusqu'au 31/12/1997)	53	44 (49 lancé)
F. Ford Kent-Zetec (jusqu'au 31/12/2004)	42	35 (42 lancé)
F3 Classic (jusqu'au 31/12/1984) + FRenault Classic (jusqu'au 31/12/1994)	42	35 (42 lancé)
ASAVE Racing '75 (jusqu'au 31/12/1975)	53	44 (49 lancé)
Trophée Lotus (jusqu'au 31/12/1973)	53	44 (49 lancé)
F.Ford Historic (jusqu'au 31/12/1986)	42	35 (42 lancé)
Maxi 1300 Series (jusqu'au 31/12/1976)	53	44 (49 lancé)
Youngtimers GTI Cup (jusqu'au 31/12/1990) + Roadster Pro Cup (jusqu'au 31/12/1993)	53	44 (49 lancé)
ASAVE Racing '65 (jusqu'au 31/12/1965)	53	44 (49 lancé)
SportProtos Cup (jusqu'au 31/12/1994)	42	35 (42 lancé)
Legends Cars Cup	53	44

Panneau officiel d'affichage : Au pied du pôle sportif

Salle de briefing : Loge 5

Parc fermé : Contrôle technique

6.2.7p. Les véhicules pouvant constituer un danger pour les autres pilotes devront être dégagés le plus rapidement possible de la zone critique par les commissaires de piste. Ceux-ci ne pourront être rendus responsables des dégâts éventuellement causés à ces véhicules lors de leur évacuation.

6.4p. Aire de signalisation

Deux aides au maximum par véhicule en piste sont admis en bord de piste. Ils ne pourront ni atteindre ni quitter cet emplacement durant les essais et les courses et devront le quitter dès l'injonction qui leur sera donnée à la fin des essais et de la course. Ces emplacements ne sont prévus que pour permettre aux aides de donner aux pilotes les indications qu'ils jugent utiles.

6.5p. Parc concurrents

L'organisation des parcs concurrents pour les manifestations inscrites au calendrier FFSA est réglementée comme suit :



CIRCUIT D'ALBI
• FRENCH SPEEDWAY •

**HISTORIC
TOUR
ALBI**



17-18-19 juillet 2020

REGLEMENT PARTICULIER

association sportive
**AUTOMOBILE
CLASSIC**



6.5.1p. Généralités

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

6.5.1.5p

L'organisateur du meeting aura toute latitude pour faire respecter le règlement concernant le parc concurrent et devra faire un rapport au Collège des Commissaires Sportifs pour tout manquement à l'une des règles énoncées ci-dessous.

OUVERTURE DU PADDOCK : 07h00 à 20h30

6.5.2p. Voitures particulières

L'accès du parc aux voitures particulières est interdit, à l'exclusion des véhicules d'assistance. Un parking aménagé situé à proximité du parc est mis à disposition.

6.5.3p. Remorques et tracteurs

Les remorques servant au transport des véhicules devront impérativement être rangées à l'extérieur du parc concurrent sur un emplacement réservé. Il en sera de même pour les tracteurs de semi-remorque qui pourront être parqués dans les mêmes conditions à la demande de l'organisateur.

6.5.3.1p. Quads et assimilés

Ces engins ne devront être utilisés que pour tracter les portes outillages du parc aux stands et retour.

Tout autre usage est formellement interdit dans le paddock.

6.5.4p. Auvents et tentes

Les tentes ou auvents fixés latéralement au(x) camion(s) pourront utiliser l'emplacement délimité par toute la longueur des camions porteurs sans que la largeur excède et sur un seul côté de ce(s) camion(s) 6 mètres. Longueur maximum du semi-remorque hors tracteur : 12,50 mètres.

Pour des raisons de sécurité, les tracteurs devront impérativement être décrochés des remorques ateliers.

6.5.5p. Caravanes et Motorhomes

L'accès des caravanes et motorhomes sera réglementé, un emplacement sera réservé à leur intention à proximité du parc.

6.5.6p. Opérations commerciales

Toute opération à caractère commercial ou promotionnel devra avoir reçu par écrit l'autorisation de la Direction du circuit.

Article 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2. Briefing

En complément du texte figurant dans le règlement standard des circuits, tous les concurrents devront être IMPERATIVEMENT PRESENTS lors des briefings et être en possession de leurs licences.

La feuille d'émargement constituera la liste des autorisés à prendre part aux essais. Toute absence pourra entraîner le refus de participation aux essais et aux courses.

Article 10P. PRIX

Conformément au règlement 2019 des différentes catégories.

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de poste de Commissaire :	vendredi	: 10 + voie des stands
	samedi & dimanche	: 10 + voie des stands
Nombre de Commissaire :	vendredi	: 25
	samedi & dimanche	: 45

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Ambulances : mise en place de 3 ambulances

Une ambulance sera-t-elle équipée du matériel nécessaire à la réanimation ? OUI

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent

Le circuit n'est pas équipé d'une structure de soins intensifs : Hôpital à 5 minutes (4 km)

Nombre et type d'extincteur par poste : 2 extincteurs portatifs dotés chacun d'un potentiel d'extinction au moins égal à celui d'un extincteur portatif à BCF de 10 kg

Une équipe d'extraction est-elle prévue dans le respect du cahier des charges ? OUI - 5 PERSONNES

Liste des extracteurs : Conseil Sécurité Incendie (CSI) - Responsable M. Yann MACHIN